

⁽¹⁾ Époux ou Père
Prénoms Savinien, Martial, Roland
Nom ⁽²⁾ LACOUR

⁽¹⁾ Épouse ou Mère
Prénoms Leslie, Marie
Nom ⁽²⁾ LAUQUIN

Né le 11 Février 1982
à 12 heures 05
Brou sur Orantereine (77)
Fils ⁽³⁾ de Pascal Roland LACOUR
et de Anne-Marie Françoise NOLSON

Née le 6 mai 1984
à 18 heures 15
Céteuil (Val-de-Marne)
Fille ⁽³⁾ de Didier Michel LAUQUIN
et de Christine, Michèle CORNU

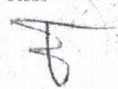
Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 135
le 03 Août 2017
Mentions marginales ⁽⁷⁾

L'officier de l'état civil
Sceau ⁽⁸⁾



Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 798
le 03 Août 2017
Mentions marginales ⁽⁷⁾

L'officier de l'état civil
Sceau ⁽⁸⁾



Mariage célébré à

le

à

heures

Il a été déclaré ⁽⁹⁾

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°
Mentions marginales ⁽⁷⁾

le

L'officier de l'état civil
Sceau

⁽¹⁾ Soit le conjoint, soit l'époux ou le père ou la mère du mariage.
⁽²⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.
⁽³⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.
⁽⁴⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.
⁽⁵⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.
⁽⁶⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.
⁽⁷⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.
⁽⁸⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.
⁽⁹⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.

⁽¹⁾ Soit le conjoint, soit l'époux ou le père ou la mère du mariage.
⁽²⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.
⁽³⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.
⁽⁴⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.
⁽⁵⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.
⁽⁶⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.
⁽⁷⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.
⁽⁸⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.
⁽⁹⁾ En cas de mariage, le conjoint, le père ou la mère du mariage.

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt.

(2) Écrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédé le ».

(3) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1)

1^{er} ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 727

Le 26 juillet 2017

à 15 heures 31

est né(e) (2) Maxime Vincent Pascal
LACOUR, suivant
déclaration conjointe du
27 juillet 2017

du sexe Masculin

à Quincy-Sur-Seine (Essonne)

reconnu(e) (4) le 28 juillet 2017

en cette mairie
par son père

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (3)

31 juillet 2017

L'officier de l'état civil
Sceaupar délégation
qf

Extrait de l'acte de décès n°

(5)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau(1) Indiquer le place de l'enfant dans la fratrie au moment
de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME,
TROISIÈME, ...).(2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de
l'acte de naissance, compléter le cas échéant, l'indica-
tion du nom par « suivant déclaration conjointe en
date du ... » et/ou « 1^{er} partie ... 2nd partie ... » en
cas de double nom de famille.(3) Dans l'incapacité ou la cote relative à la mère n'a pu
être obtenue l'acte de naissance ou de mariage
non obtenu par une autorité française, le mariagematernelle établie par désignation de la mère dans
l'acte de naissance du enfant est indiquée dans
l'extrait par « de Prénoms, NOM ne le ... ».(4) Préciser s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des
reconnaitances et préciser selon le cas : « par le père »,
« par la mère » ou « par les père et mère ».(5) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement
du présent extrait.(6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le ... » ou « Pré-
nom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».

(13)

(1)

LE MME ENFANT

ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 238

Le 04 avril 2022

à 16 heures 29

est née(e) (1) Clément TOM LACOUR

Suivant déclaration conjointe du
et Juliette L.

du sexe M. (2) à Jarry-Sas-Sénat
(55000) (55000)

reconnue(e) (4) le 04 avril 2022 en cette
mairie par le ppe.

Delivré conforme aux registres, le 04 avril 2022
Mentions marginales (5) L'officier de l'état civil
Sceau



Extrait de l'acte de décès n°

Delivré conforme aux registres, le
Mentions marginales (5)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Indiquer le prénom et le nom de l'enfant dans la partie supérieure de ce titre de naissance. Indiquer l'adresse, le lieu de naissance et le lieu de l'acte de naissance. Compléter le cas échéant, l'indication du lieu par « Suivant déclaration conjointe en date du... » en cas de décès sans date certaine.
(2) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non obtenu par une autorité étrangère), la situation matrimoniale établie par désignation de la mère dans l'acte de

(1)

Extrait de l'acte de naissance n°

Le heures

à est née(e) (1)

du sexe à

(2)

reconnue(e) (4)

Delivré conforme aux registres, le
Mentions marginales (5)

L'officier de l'état civil
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

Delivré conforme aux registres, le
Mentions marginales (5)

L'officier de l'état civil
Sceau

(4) Préciser s'il s'agit d'un acte de reconnaissance et préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère », ou « par les père et mère ».
(5) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
(6) Indiquer selon la situation « Cécilia (s) », ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».